



# RAPPORT RSE

Sanipod 2025



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I – LE MOT DE LA DIRECTION</b>	<b>5</b>
<b>II – LES RISQUES DE NOS ACTIVITÉS</b>	<b>6</b>
<b>III – NOS 4 PILLIERS RSE</b>	<b>8</b>
A) Environnement	9
B) Social & Droits Humains	13
C) Ethique des affaires	17
D) Achats responsables	20
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>22</b>



**I – LE MOT DU DIRIGEANT**

# SANIPOD

Le spécialiste de l'équipement des professionnels

*Depuis toujours, Sanipod inscrit dans son développement une exigence forte : proposer aux professionnels des équipements multimarques fiables, durables et performants, sélectionnés pour leur qualité, leur robustesse et leur capacité à répondre aux usages les plus exigeants. Résolument tournée vers l'innovation, l'entreprise recherche en permanence le juste équilibre entre performance, praticité et accompagnement, afin d'offrir à ses clients des solutions adaptées aux besoins des professionnels d'aujourd'hui et de demain.*

## Nos valeurs :



**Respect**  
#écoute #humilité  
#humanité #transparence



**Innovation**  
#adaptabilité #exigence  
#durabilité



**Famille**  
#convivialité #histoire  
#proximité

Depuis sa création, SANIPOD s'est donné pour mission d'équiper les professionnels avec des chaussures à la fois techniques, confortables et sûres mais aussi de vêtements et textiles adaptés à leur quotidien.

Notre responsabilité ne se limite pas à la qualité de nos produits : elle s'étend aussi à l'impact que nous avons sur notre environnement, sur nos collaborateurs et sur notre écosystème de partenaires.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait partie intégrante de notre vision à long terme. Elle guide nos choix au quotidien : dans la sélection de nos partenaires européens, dans la réduction de notre impact environnemental, dans l'attention portée à nos collaborateurs et dans la transparence de notre fonctionnement.

Ce rapport présente les politiques que nous avons mises en place, les actions que nous menons, ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer nos progrès.

Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et reflète notre volonté de faire évoluer notre modèle de manière responsable.



## **II – LES RISQUES DE NOS ACTIVITÉS**

La prise en compte des risques est une composante essentielle d'une démarche RSE structurée. **SANIPOD** a réalisé une évaluation des risques liés à son activité de distribution d'équipements médicaux, selon une approche matricielle.

**Cette analyse a pour objectifs :**

- De prévenir les impacts négatifs liés à notre fonctionnement ou à notre chaîne d'approvisionnement,
- D'orienter nos priorités d'action.

Domaine	Risque identifié	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesures de prévention mises en place
Environnement	Usage d'emballages plastiques non recyclables	Moyenne	Significatif	<b>Modéré</b>	Choix de carton et calages recyclés
	Emissions liées au transport de marchandises	Elevée	Significatif	<b>Elevé</b>	Optimisation des livraisons / Choix de transporteurs engagés
Social / RH	TMS et accidents liés à la manutention dans l'entrepôt	Moyenne	Significatif	<b>Modéré</b>	Formation sécurité, ergonomie des postes
	Inégalités de traitement / discrimination à l'embauche	Faible	Critique	<b>Modéré</b>	Process RH formalisés
Ethique	Conflits d'intérêt ou favoritisme dans la relation fournisseur	Faible	Significatif	<b>Faible</b>	Charte éthique, séparation des fonctions clés
	Non-respect des règles RGPD	Faible	Critique	<b>Modéré</b>	Encadrement des accès / RGPD appliqué
Fournisseurs	Conditions de travail non conformes chez un sous-traitant indirect	Moyenne	Critique	<b>Elevé</b>	Grille d'évaluation RSE fournisseur, choix de fabricants européens

Cette analyse est **mise à jour régulièrement**, à l'occasion du rapport RSE ou en cas de changement significatif de l'activité. Elle alimente directement notre **plan d'actions de prévention et de progrès** sur les **sujets prioritaires**.



### **III – NOS 4 PILIERS RSE**

## A) ENVIRONNEMENT

### Politique environnementale

SANIPOD s'engage à limiter son impact environnemental à travers une démarche progressive et structurée. Notre politique environnementale repose sur les principes suivants :

- **La réduction de notre empreinte carbone**, par la mise en œuvre d'actions concrètes visant à diminuer nos émissions (optimisation logistique, limitation des livraisons multiples, sensibilisation interne),
- **Le choix de produits et de fournisseurs à faible impact environnemental**, afin de limiter le travail avec des fabricants respectueux de l'environnement, capables de maîtriser leur consommation d'eau, leurs procédés de fabrication et la gestion de leurs déchets,
- **La promotion de matières premières responsables, durables ou biodégradables**, pour limiter les impacts tout au long du cycle de vie des produits,
- **La réduction de l'impact en fin de vie** des articles distribués, en valorisant les matériaux recyclés, recyclables ou à longue durée d'usage.

Cette politique s'applique à l'ensemble de notre chaîne de valeur : **sélection des produits, référencement des partenaires, conditionnement, stockage, transport ainsi qu'au fonctionnement interne** de notre siège et de notre entrepôt logistique.

Un **Bilan Carbone** a été réalisé afin de mesurer nos émissions de gaz à effet de serre. Les résultats de cette évaluation, ainsi que les données de reporting environnemental, sont intégrés dans le présent document afin d'assurer un suivi transparent de notre impact et d'orienter nos actions de réduction.

### Actions menées

#### Emballages

- Utilisation de cartons recyclés pour les expéditions,
- Suppression totale des emballages plastiques,
- Réutilisation partielle des cartons reçus auprès de nos fournisseurs,
- Recyclage des déchets cartons via notre partenaire Arc en Ciel,
- Tri des déchets selon leur nature (papier, plastique, carton, etc.),
- Optimisation des emballages grâce à une formation logistique des salariés.

#### Logistique et transport

- Optimisation des livraisons pour limiter les trajets superflus et regrouper les envois
- Réduction du nombre de livraisons par client grâce à l'incitation aux commandes groupées
- Collaboration avec des transporteurs engagés dans une démarche RSE, tels que Geodis (médaille d'argent Ecovadis en décembre 2024) et DPD (médaille platine Ecovadis en juillet 2025).
- Elaboration d'une charte de logistique et de distribution définissant nos critères de sélection de nos prestataires et nos objectifs.

#### Fournisseurs

- Sélection prioritaire de fabricants européens, afin de réduire l'impact environnemental lié au transport longue distance
- Intégration de critères environnementaux dans notre grille de sélection produit (durabilité, matériaux recyclables ou recyclés)

- **Collaboration** avec des marques engagées ou certifiées (ISO 14001, éco-conception, circuits courts...)
- Mise en avant de **produits écoresponsables** sur notre site web, avec des mentions sur leur durabilité, matériaux ou recyclabilité.

### Produits

- **Chaussures médicales** : sélection de gammes fabriquées en EVA recyclé, polyuréthane recyclable ou autres composants lavables et durables, allongeant la durée de vie et facilitant le recyclage
- **Textile médical** : distribution de vêtements fabriqués à partir de fibres certifiées OEKO-TEX® ou de polyester recyclé, réduisant l'impact environnemental tout en garantissant la sécurité sanitaire

### Valorisation de nos produits en fin de vie

- **Notre fournisseur Nordways (médaille de platine Ecovadis en août 2024)** a mis en place un dispositif de recyclage et de revalorisation des chaussures professionnelles, permettant une revalorisation allant jusqu'à 95 % de la chaussure.

### Fonctionnement interne

- **Sensibilisation des équipes aux écogestes** : impression raisonnée, réduction des consommables, tri systématique,
- **Mise en place d'un tri sélectif** structuré dans les bureaux et l'entrepôt,
- **Suivi régulier de la consommation énergétique** du site logistique, en vue d'identifier des pistes d'amélioration,
- **Formation des équipes logistiques** à l'optimisation des emballages,

Afin de réduire notre impact carbone et de contribuer à la transition énergétique, **SANIPOD** a engagé plusieurs investissements concrets sur son site de Sillans.

### Gestion des déchets cartons

- En 2024, **8,1 tonnes de cartons** ont été collectées et recyclées par notre partenaire Arc en Ciel.
- Cela représente **une économie estimée à 5,7 tonnes de CO2e**, évitées grâce à la valorisation de ces déchets.

### Production d'énergie renouvelable

- Depuis 2010, de **l'énergie solaire** est produite grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur les toits de nos locaux à Sillans.
- En 2024, cette installation a généré **260 000 kWh**, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de **50 foyers français**.
- Cette production contribue directement à la **réduction de notre empreinte carbone locale** et soutient la transition énergétique territoriale.

### Relamping complet (éclairage LED)

- En 2024, l'ensemble des éclairages du site a été remplacé par des solutions **LED basse consommation**.
- Ce relamping a permis de **diviser par 10 la consommation électrique liée à l'éclairage**, tout en améliorant les conditions de travail des équipes.

### Modernisation du système de chauffage

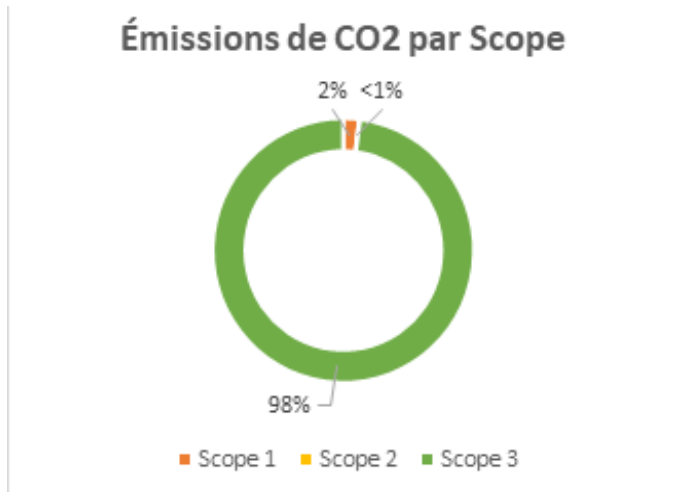
- L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par une chaudière au propane, moins émettrice en CO<sub>2</sub>.

En combinant l'ensemble de ces investissements, la consommation électrique globale du site a **diminué de 30 % par rapport à 2022**, contribuant ainsi significativement à la réduction de notre empreinte énergétique et carbone.

## Bilan Carbone

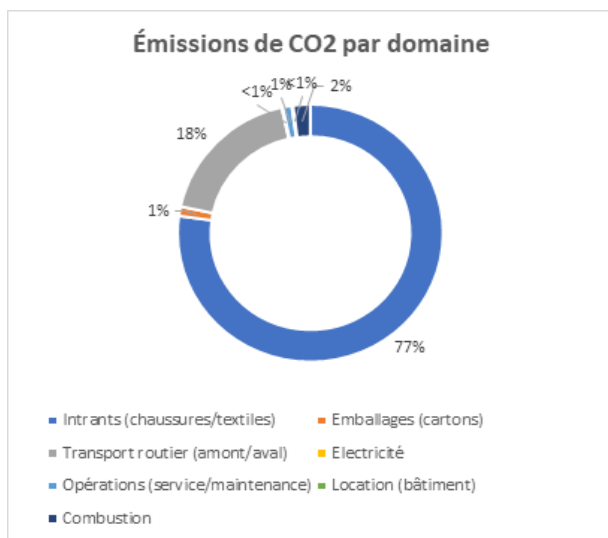
SANIPOD a réalisé son Bilan Carbone pour l'année 2024 pour son périmètre entier selon le **GHG Protocol**. Les facteurs d'émission proviennent principalement de la **Base Carbone ADEME (version 2024)**. Les données d'activité ont été collectées auprès des services internes. Notre empreinte s'élève ainsi en 2024 à **168 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent (tCO<sub>2</sub>e)**.

### Répartition par scope



- **Scope 1** (émissions directes liées à la combustion de gaz) : **3,2 tCO<sub>2</sub>e**, soit environ 2 %.
- **Scope 2** (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité) : **0,2 tCO<sub>2</sub>e**, soit <1 %.
- **Scope 3** (émissions indirectes de la chaîne de valeur : achats, transport, etc.) : **164,2 tCO<sub>2</sub>e**, soit environ 98 %.

### Répartition par domaine d'activité



**Intrants (chaussures) : 129,3 tCO<sub>2</sub>e (77 %)**, principalement liés à la fabrication des produits.

- **Transport routier (amont/aval) : 30,5 tCO<sub>2</sub>e (18,2 %)**, reflétant l'impact logistique des flux entrants et sortants.
- **Combustion (gaz) : 3,5 tCO<sub>2</sub>e (2,1 %)**, liée au chauffage au gaz des locaux.
- **Emballages (cartons et sacs) : 2,0 tCO<sub>2</sub>e (1,2 %)**.
- **Location (locaux/véhicules) : 0,2 tCO<sub>2</sub>e (<1 %)**.
- **Opérations (services/maintenance) : 1,8 tCO<sub>2</sub>e (~1 %)**.
- **Électricité : 0,2 tCO<sub>2</sub>e (<1 %)**.

### Objectifs environnementaux 2026-2030

- **Proposer systématiquement des alternatives plus durables** pour chaque catégorie de produits afin d'aider nos clients à réduire leur impact environnemental.
- **Remplacer le système de chauffage au gaz du site de Sillans par une pompe à chaleur** d'ici 2030, permettant une réduction estimée à 5 tCO<sub>2</sub>e/an.
- **Réduire de 10 % les émissions totales de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2024** (soit -16,8 tCO<sub>2</sub>e sur la base des 168 tCO<sub>2</sub>e de 2024) :
  - o Scope 1 : -0,3 tCO<sub>2</sub>e (de 3,2 à 2,9 tCO<sub>2</sub>e)
  - o Scope 2 : -0,02 tCO<sub>2</sub>e (de 0,20 à 0,18 tCO<sub>2</sub>e)
  - o Scope 3 : -16,4 tCO<sub>2</sub>e (de 164,2 à 147,8 tCO<sub>2</sub>e)
- **Mettre en place un programme de recyclage des chaussures en fin de vie** d'ici 2030.
- **Réduire l'empreinte carbone par paire de chaussures de 1 kgCO<sub>2</sub>e** d'ici 2030.



## B) SOCIAL & DROITS HUMAINS

### Politique sociale et en matière de droits humains

Chez **SANIPOD**, nous plaçons les femmes et les hommes au cœur de notre activité. Notre politique sociale et humaine repose sur trois engagements fondamentaux :

- **Garantir des conditions de travail justes, sûres et respectueuses,**
- **Promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination,**
- **Respecter les droits fondamentaux des personnes** dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Pour nous, l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion ne sont pas des principes abstraits mais des réalités de notre politique sociale. Nous croyons qu'une entreprise inclusive est plus juste, plus performante et plus humaine.

### Conditions de travail & bien-être interne

Nous considérons que la performance de notre entreprise repose sur le bien-être, l'implication et la stabilité de nos équipes. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Offrir à chaque collaborateur un cadre de travail stable, sécurisé et équitable,
- Garantir une **rémunération égalitaire** et adaptée aux compétences,
- Favoriser **l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle,**
- Organiser des **entretiens professionnels annuels**, incluant un échange sur les motivations, les perspectives d'évolution et la reconnaissance,
- Prévenir les **risques professionnels** : TMS, stress, charge mentale,
- Améliorer en continu les **avantages sociaux** et les conditions de travail (mutuelle, flexibilité, dialogue...).

### Respect des droits humains

**SANIPOD** s'engage à respecter les droits humains fondamentaux, directement et indirectement, dans toutes ses activités :

- **Refus absolu du travail des enfants, du travail forcé ou de toute forme de traite d'êtres humains,**
- Engagement pour **l'égalité de traitement**, la diversité et l'inclusion,
- Inclusion des minorités et des différences de genre,
- **Veille à ce que ses partenaires commerciaux** partagent les mêmes exigences,
- **Protection des communautés locales** : nos activités ne doivent pas avoir d'impact négatif sur les parties prenantes externes (conditions de fabrication, approvisionnement, gestion des déchets...),
- **Tolérance zéro** envers le harcèlement et la discrimination.

### Santé et sécurité des utilisateurs finaux

En tant que distributeur d'équipements professionnels destinés aux environnements médicaux, **SANIPOD** accorde une importance centrale à la sécurité d'usage des produits commercialisés :

- **Tous nos produits sont conformes aux normes européennes applicables (ex. : EN ISO 20347 ou EN ISO 20345** pour les chaussures professionnelles),
- Nous nous engageons à ne proposer que des **produits sans substances nocives**, adaptés à l'hygiène et à l'ergonomie exigées dans les établissements de santé,
- **Nos références sont sélectionnées pour leur confort, durabilité et sécurité**, en collaboration avec des **fabricants reconnus**.

## Actions menées

### Conditions de travail et sécurité

- Mise en œuvre d'actions de **prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)** dans l'entrepôt (adaptation des postes, gestes professionnels, rotation des tâches),
- **Entretien régulier du matériel** et amélioration de l'ergonomie des postes de travail,
- **2 visites de contrôle des installations électriques et de sécurité** sont réalisées tous les ans sur notre site à Sillans.

### Formation et développement

- Mise en place d'un **parcours d'intégration structuré** pour les nouveaux collaborateurs,
- **Accès facilité à des formations** (commerce, logistique, bureautique, numérique) pour accompagner le développement des compétences,
- **Accompagnement personnalisé en matière de mobilité**, qu'il s'agisse de mobilité interne ou d'opportunités au sein du groupe,
- **Réalisation annuelle d'entretiens professionnels individuels**, permettant d'échanger sur les objectifs, la reconnaissance, les perspectives d'évolution et la qualité de vie au travail.
- **Développement des compétences de nos employés** grâce à des formations. En 2024, deux employés ont suivi une formation à la vente d'une durée de 14 heures.

### Égalité et inclusion

- **Mise en œuvre d'un recrutement fondé sur les compétences**, garantissant l'absence de discrimination liée à l'âge, au genre, à l'origine ou à toute autre caractéristique personnelle,

- **Communication interne** inclusive et non genrée,
- **Possibilités d'aménagements individuels d'organisation du travail** en fonction des situations personnelles (ex. : télétravail intégral pour deux collaboratrices),
- **Actions de sensibilisation et de prévention** des risques de harcèlement et de discrimination.

### Dialogue social & qualité de vie au travail

- **Mise en place d'un questionnaire interne anonyme** afin de recueillir les ressentis sur les conditions de travail, l'ambiance, la charge mentale et les points d'amélioration,
- **Échanges réguliers entre la direction et les équipes** pour construire un dialogue ouvert, informel et bienveillant,
- Actions simples pour améliorer le quotidien : **réaménagement de l'espace de pause, équipements confortables, écoute des besoins logistiques**,
- Mise en place d'une **procédure d'alerte interne confidentielle** pour signaler toute situation de harcèlement, discrimination ou risque grave.

### Sécurité des consommateurs et exigences produits

- **Sélection rigoureuse des fabricants reconnus** pour la qualité, la conformité réglementaire et la traçabilité de leurs produits,
- **Intégration de critères sanitaires** dans notre grille de sélection,
- **Fourniture d'informations claires et transparentes** à nos clients professionnels.

## Procédure de signalement

Tout collaborateur, partenaire ou partie prenante externe peut signaler, de manière confidentielle et sans représailles, une situation contraire aux droits humains via un contact direct auprès de la Direction ou des RH ou bien directement à l'adresse mail suivante :

**olivier.richard@hardrige.com.**

## Indicateurs sociaux

Indicateurs	2024
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	14h
Pourcentage de femmes dans l'entreprise	100%
Nombre d'accidents du travail	0
Nombre de jour de travail perdu en raison d'accidents du travail, de décès ou de problème de santé	0
Nombre de cas avéré de travail des enfants, de travail forcé ou de traite d'êtres humains	0

## Objectifs sociaux humains 2026-2030

- **Former 100 % des collaborateurs aux fondamentaux de la sécurité de base** (gestes et postures, incendie, premiers secours),
- **Renforcer les actions de prévention** des troubles musculo-squelettiques (TMS) sur les postes de travail,
- **Évaluer le climat social** tous les deux ans au moyen d'un questionnaire anonyme,
- **Maintenir un taux nul d'accidents du travail,**
- **Garantir l'absence de cas de travail des enfants**, de travail forcé ou de traite d'êtres humains, tant au sein de l'organisation que dans la chaîne de valeur,
- **Maintenir zéro incident** ou réclamation liée à la sécurité des produits.
- **Prévenir tout cas de harcèlement** ou de discrimination au sein de l'entreprise
- **Réaliser au moins 2 évaluations de risques par an.**

**SANIPOD** souhaite offrir à chaque salarié un environnement de travail sain, stable et équitable, fondé sur le respect, l'écoute et des conditions propices à l'épanouissement professionnel.

L'entreprise s'engage également à ne commercialiser que des produits sûrs et conformes aux normes en vigueur, ne présentant aucun risque pour la santé des utilisateurs.



## C) ETHIQUE DES AFFAIRES

### Politique d'éthique des affaires

Chez SANIPOD, nous considérons que la confiance de nos clients, fournisseurs, collaborateurs et partenaires repose sur un comportement exemplaire et transparent à tous les niveaux de l'entreprise.

Nous nous engageons à exercer nos activités avec intégrité, loyauté et responsabilité, en respectant les cadres juridiques et éthiques en vigueur. Notre politique en matière d'éthique des affaires est présentée dans notre rapport annuel et s'articule autour de trois engagements fondamentaux :

- **Le refus absolu de toute forme de corruption**, fraude, trafic d'influence, blanchiment d'argent ou conflit d'intérêts,
- La **promotion d'une conduite loyale, respectueuse et responsable** dans toutes nos relations commerciales et contractuelles,
- Le respect des **règles relatives à la protection des données personnelles**, de la vie privée et de la confidentialité, tant pour nos clients que pour nos collaborateurs.

### Actions mises en œuvre

#### Gouvernance et conformité

- **Élaboration et diffusion de la charte éthique interne**, précisant les principes fondamentaux d'intégrité attendus de la part des collaborateurs,
- **Sensibilisation informelle aux enjeux éthiques** (corruption, équité, confidentialité) lors de réunions d'équipe et de points opérationnels,
- **Désignation d'un référent interne en charge du suivi éthique** et du traitement des signalements éventuels.

#### Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts

- **Formalisation de règles internes** sur la gestion des cadeaux, invitations, remises et autres avantages commerciaux,
- **Identification des situations à risque dans les processus d'achat et de négociation** (présence d'intérêts personnels, dépendance fournisseur, etc.),

#### Protection des données et transparence

- Respect rigoureux du **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) dans la gestion des données personnelles clients, collaborateurs et candidats,
- **Sécurisation des accès aux bases de données sensibles** (comptes clients, dossiers RH, e-mails confidentiels),
- **Encadrement contractuel** des sous-traitants traitant des données personnelles (contrats, clauses RGPD, responsabilités définies),
- Mise en œuvre d'un **registre de traitement** des données tenu à jour.

## Indicateurs éthiques

Indicateurs	Résultat
Nombre d'incidents éthiques signalés	0
Noombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	0

## Objectifs 2026-2030

- **Former 100% des collaborateurs occupant des fonctions sensibles** (achat, finance, RH, direction) ,
- **Atteindre 100 % de contrats fournisseurs contenant une clause éthique,**
- **Maintenir un taux nul d'incident** en matière d'éthique des affaires ou d'atteinte à la sécurité de l'information,
- **Aider nos clients à réduire leur impact environnemental** en proposant systématiquement des alternatives plus durables pour chaque catégorie de produit.



## D) ACHATS RESPONSABLES

### Politique d'achats responsables

En tant que distributeur, SANIPOD considère la sélection de ses fournisseurs comme un levier central de sa stratégie RSE.

Bien que nous ne soyons pas producteurs, notre rôle d'intermédiaire entre les fabricants et les établissements de santé ou de travail nous confère une responsabilité particulière dans l'orientation des achats vers des solutions plus durables. SANIPOD s'engage à :

- **Travailler exclusivement avec des partenaires responsables**, très majoritairement situés en **Europe**,
- **Intégrer systématiquement des critères environnementaux et sociaux dans nos processus de sélection** et nos contrats fournisseurs,
- **Évaluer les pratiques environnementales de nos partenaires** : gestion des déchets, maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau, certifications ISO 14001 ou équivalentes, éco-conception des produits,
- **Prendre en compte les pratiques sociales des fournisseurs** : respect des droits fondamentaux (non-discrimination, absence de travail des enfants ou forcé), conditions de travail sûres, respect des réglementations locales,
- **Favoriser la qualité, la durabilité et la traçabilité** des produits proposés à nos clients,
- **Encourager une démarche de progrès continu** en partageant nos attentes et en sollicitant des preuves d'engagement de la part de nos fournisseurs stratégiques.

## Actions menées

### Sélection des fournisseurs

- **Approvisionnement à plus de 80 % auprès de fournisseurs européens**, limitant ainsi l'impact logistique et favorisant une meilleure traçabilité,
- **Analyse des engagements environnementaux et sociaux** des fournisseurs stratégiques lors de leur référencement,
- **Intégration systématique de clauses RSE** dans les nouveaux contrats et lors des renouvellements de partenariats, couvrant notamment les droits humains, l'environnement, la conformité réglementaire et l'éthique.
- Élaboration d'une **charte RSE Logistique destinée à nos transporteurs et grossistes-répartiteurs**, intégrant des exigences en matière d'éco-conduite, de modes de transport à faible impact et de respect des normes sociales.

### Évaluation RSE des partenaires

- **Création d'un questionnaire d'évaluation RSE** fournisseurs, portant sur :
  - o Les pratiques environnementales (gestion des déchets, consommation d'eau/énergie, certifications),
  - o Les conditions de travail (hygiène, sécurité, horaires, non-discrimination),
  - o Le respect de la réglementation et des normes sociales fondamentales,
- **Déploiement progressif de cette évaluation auprès des fournisseurs majeurs**, avec un suivi dans notre base fournisseurs,
- **Collecte de documents justificatifs : certifications** (ISO 14001, OEKO-TEX, ISO 45001...), politiques internes, engagements qualité et environnement.

## Relations durables et traçables

- **Priorité donnée aux fournisseurs** ayant une relation commerciale stable et transparente avec SANIPOD,
- **Exclusion systématique des partenaires identifiés** comme non conformes à nos exigences RSE (ex. : absence de traçabilité, pratiques sociales inacceptables, refus de transparence),
- **Suivi et mise à jour régulière des engagements des partenaires stratégiques**, dans une logique d'amélioration continue.

## Indicateurs d'achats durables

Indicateurs	Résultat
Fournisseurs européens	80%
Fournisseurs évalués sur des critères RSE (Ecovadis)	8
Fournisseurs certifiés ISO / équivalent	5

## Objectifs d'achats responsables 2026-2030

- **Évaluer 100 % des fournisseurs stratégiques** avec notre grille RSE,
- **Faire auditer 70% de nos fournisseurs conformément aux standards internationaux** (SME-TA, ISO...),
- **Intégrer systématiquement une clause RSE dans tous les contrats**,
- **Engager nos fournisseurs dans une démarche active** de réduction de leur empreinte carbone.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La responsabilité sociétale fait partie intégrante de l'identité de SANIPOD. Ce rapport reflète notre volonté de formaliser nos engagements, d'agir de manière cohérente avec nos valeurs et de progresser continuellement sur les sujets essentiels : environnement, conditions de travail, éthique des affaires et achats responsables.

Notre **démarche RSE** s'appuie sur des actions déjà concrètes, sur l'implication de l'ensemble des équipes et sur une volonté claire de structuration.

Elle repose sur une approche réaliste et adaptée à notre activité de distributeur dans le secteur de la santé.



**L'AVENIR DÉPEND DE CE QUE  
NOUS FAISONS DANS  
LE PRÉSENT.**

MAHATMA GANDHI